



**Réunion plénière du 17 mars 2010**  
*Relevé de décisions*

<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Modifications apportées</b>	<b>Diffusion</b>
Version 1	22 mars 2010	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	24 mars 2010	Modifications apportées par le secrétariat	Membres du bureau
Version 3	26 mars 2010	Modifications apportées par le bureau	Membres du comité

**Présents**

<b>Présidents</b>	<b>Comité</b>	<b>Invités</b>
Jean Bourcet - MAAP CGAAER	Philippe Cros – MAAP SG/SM/CSI	Michel Collot - MAAP DGAL/SCAS/SDPPST/BMOSIA
Jean Bruneau – MEEDDM CGEDD	Michel Faure – MEEDDM DREAL PACA	Benoît Gourgand - MEEDDM CERTU
<b>Secrétariat</b>	Yves Geffroy – MAAP DRAAF Basse-Normandie - Directeur	Marc Léobet – MEEDDM CGDD/DRI/MIG
Jean-Loup Delaveau – MEEDDM CERTU	Gilles Guillouet – MEEDDM CPII/CETE Sud-Ouest / DIM - CMSIG	Nathalie Letessier - CNIG / Ville de Créteil
Gilbert Nicolle – MEEDDM CERTU	Patrice Marvillet – MAAP SG/SM/SDSI/BPSI – ICI	
Christian Rollet – MAAP SG/SM/SDSI/BPSI	Francis Merrien – MEEDDM CGDD/DRI - MIG	
Fabrice Thiébaux – MEEDDM CERTU	Christophe Rousson – MAAP SG/SM/SDSI/CERI - DIG	
Pierre Werny – MEEDDM CERTU	François Salgé – MEEDDM DGALN	

**Excusés**

<b>Comité</b>
Frédéric Lambert – MAAP DGPAAT/SDG - Sous-directeur
Olivier Morzelle – DDT Vaucluse - Directeur
Claude Soussan – MEEDDM SG/SPSSI/PSI - DSD
Joël Tignon – CNIG / Conseil Régional Nord Pas de Calais

**Ordre du jour**

- 1.Approbation du relevé de décisions du 20 janvier 2010
- 2.Suivi des instructions et pré-instructions en cours
- 3.Standards de données soumis à l'examen :
  - 3.1.Zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale : suites à l'appel à commentaires
  - 3.2.Plans Locaux d'Urbanisme (standard élaboré en collaboration avec le CNIG)
- 4.Note technique : Comment qualifier la précision et les notions d'échelles dans les métadonnées de nos séries de données ?

**Documents associés**

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne sur la rubrique COVADIS du [portail de l'information géographique](http://portail-de-l-information-geographique.fr).  
([http://portail-ig.metier.i2/article.php?id\\_article=1402](http://portail-ig.metier.i2/article.php?id_article=1402))

# Relevé de décisions

## 1. Validation du relevé de décisions de la précédente session plénière

À la demande de Philippe Cros, le relevé de décisions de la session plénière du 20 janvier 2010 est modifié afin de requalifier de "décisions" en "recommandations" les cinq missions confiées par le comité au secrétariat permanent. La version publiée sous la rubrique COVADIS du Portail de l'Information Géographique sera corrigée en conséquence.

### Publication des standards

L'examen du relevé de décisions donne l'occasion au secrétariat de rendre compte de l'avancement des démarches entreprises pour la création d'un site internet interministériel dédié à la COVADIS (voir diaporama présenté compris dans les documents associés) et de signaler que le Service d'Information du Gouvernement a refusé la création du domaine covadis.gouv.fr.

Après échanges au sein du comité, il est convenu que le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) sera sollicité pour la création d'un sous-domaine destiné à accueillir les publications de la COVADIS au sein de son propre domaine (cnig.gouv.fr). La dénomination de cet espace n'est pas encore fixé mais véhiculera la notion de standard (« *(géo)standards (covadis)* »...)

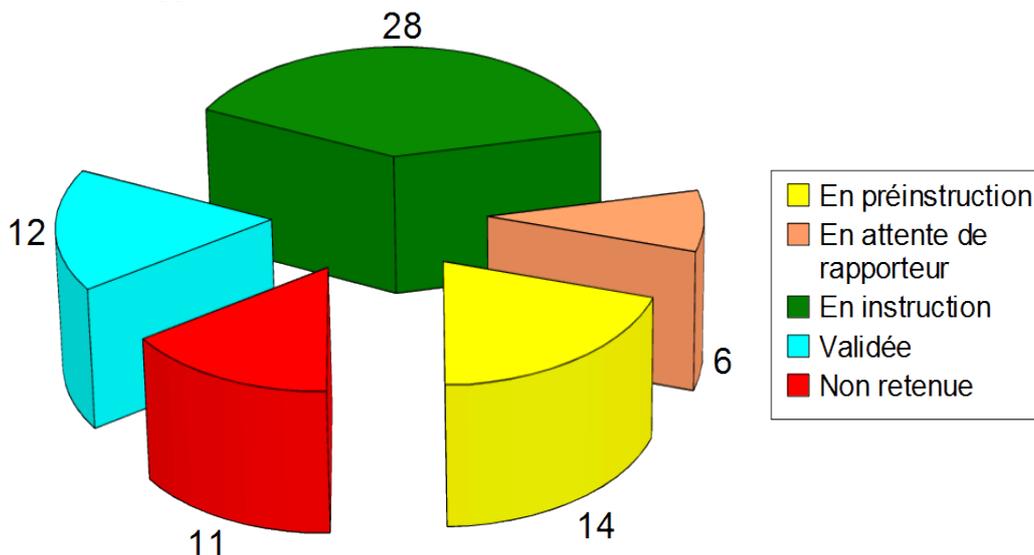
## 2. Suivi des instructions et pré-instructions en cours

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

L'avancement des pré-instructions (confiées au secrétariat permanent) et des instructions (conduites par les rapporteurs) depuis la dernière séance plénière de la COVADIS est présenté par Gilbert Nicolle.

Ainsi, depuis le 20 janvier 2010 :

- **quatre** standards de données supplémentaires (demandes nouvelles) ont été mis en pré-instruction ;
- **cinq** des onze standards alors en attente de rapporteur ont été mis à l'instruction ;
- **six** standards supplémentaires ont été mis à l'instruction.



Il est rappelé à cette occasion que le secrétariat permanent :

- regroupe, autant que faire se peut, les instructions de standards d'un même domaine au sein d'une instruction thématique globale confiée à un rapporteur unique (exemple : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - ONEMA - pour le domaine de l'eau) ;
- tient à jour, et publie au [portail de l'information géographique](#), les tableaux récapitulants les standards en cours de pré-instruction et d'instruction, lesquels tableaux ne concernent que les données "métiers" (actuellement au nombre de 71) des deux ministères.

### **3. Standards de données soumis à l'examen**

#### **3.1 Zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale**

François Salgé, rapporteur, présente brièvement les résultats de l'appel à commentaires lancé par le secrétariat permanent à l'issue du premier examen du standard par le comité le 20 janvier dernier. Il suggère que les utilisateurs disposent d'un moyen de faire part de leurs observations pour qu'elles puissent être prises en compte au moment de la mise à jour du standard.

Marc Léobet suggère que le standard soit proposé par le rapporteur au versement dans INSPIRE.

Le comité salue la qualité du standard produit et souligne la pertinence de la procédure ayant permis son élaboration.

#### **Décision COVADIS\_201003\_01**

Le comité valide le standard décrivant les zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale et son implémentation en treize couches GéoBASE (SCOT, Procédures d'urbanisme, PDU, PTU, PLH, CUCS, Quartiers CUCS hors ZUS, ZUS, ZFU, Projets ANRU, Quartiers ANRU hors ZUS, OPAH, PIG).

#### **3.2 Plans Locaux d'Urbanisme**

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Benoît Gourgand, rapporteur, présente l'état d'avancement du standard "PLU" en soulignant :

- la forte motivation du groupe en charge de son élaboration dont la composition s'étend, via le CNIG, au delà du seul MEEDDM ;
- la participation active au travail prise de en charge, au CÉTÉ de l'Ouest, de l'informatisation de l'Application de Droit des Sols (GéoADS) ;
- son parti pris de généralisation, qui se traduit par la position centrale du "Document d'urbanisme" dans le modèle conceptuel de données du standard et qui facilitera la production ultérieure du standard "Cartes communales".

À l'issue de la présentation, et après échange au sein du comité, il est demandé au rapporteur et au secrétariat d'organiser un appel à commentaires sur le standard proposé :

- concomitamment avec celui lancé par le CNIG portant sur le cahier des charges de numérisation des PLU (les deux documents « standard COVADIS » et « cahier des charges CNIG » ayant été élaborés conjointement) ;
- lancé via publication au portail de l'information géographique et expédition de courriels aux intéressés ; le CSI du MAAP transmettra l'information au niveau des DRAAF ;
- permettant son examen final par le comité, pour validation, lors de sa séance plénière du 15 septembre prochain.

Il est rappelé que les PLU étant annexés aux Plans de Prévention des Risques, l'élaboration du standard PPR devra prendre en compte la problématique PLU.

### **4. Note technique : Comment qualifier la précision et les notions d'échelles dans les métadonnées de nos séries de données ?**

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Le comité lors de la plénière de septembre 2009 souhaitait que soient clarifiées les notions de précision et d'échelles figurant dans les métadonnées des standards produits. Suite à l'étude menée par le secrétariat, il est proposé de substituer aux cinq métadonnées de la fiche GéoRÉPERTOIRE

relatives à ces concepts, trois métadonnées obligatoires et une métadonnée facultative.

En cohérence avec la position de la France au niveau d'INSPIRE concernant la "Précision de positionnement", le comité décide de rendre son caractère obligatoire.

#### **Décision COVADIS\_201003\_02**

Les métadonnées concernant les notions de précision et d'échelles au sein des métadonnées d'un standard COVADIS sont les suivantes, **obligatoirement renseignées** :

- Résolution spatiale
- Précision de positionnement
- Nom, résolution, date et version de la source des données
- Généalogie de la ressource

### **Prochaine réunion plénière :**

le **12 mai 2010** de 10h00 à 13h00

au

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Salle C068 – 251, Rue de Vaugirard - PARIS XV<sup>ème</sup>

(M° Volontaires ou Vaugirard)